

Fédération des Centres Pluralistes de
Planning Familial

www.fcppf.be

Rapport d'activités

2016



Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Présentation de la FCPPF.....	3
❖ Les centres affiliés	3
❖ Composition du Conseil d'administration	3
❖ L'équipe (par ordre d'ancienneté)	4
❖ Stagiaires et bénévoles :.....	4
3. Coordination interne	6
❖ Partenariat avec la Ligue des Familles.....	6
❖ Rapprochement de Blé en Herbe	6
❖ Siège à Namur & subside APE	6
❖ Statuts et moniteur	6
❖ Site FCPPF.....	6
4. Education permanente.....	7
❖ Les productions réalisées en 2016	7
❖ Soutien pédagogique.....	10
❖ Evénements externes de présentation et/ou vente d'outils pédagogiques.....	12
❖ Le langage des émotions et l'expression des besoins.....	12
5. Défense politique	13
❖ Spécificité fédérale.....	13
❖ Spécificités bruxelloises.....	13
❖ Spécificités wallonnes	14
6. Soutien aux centres	15
❖ Soutien logistique.....	15
❖ Site web.....	15
7. Relations avec le secteur non-marchand	16
❖ Relations avec les autres fédérations de centres de planning familial	16
❖ Représentation de la FCPPF au sein de Plateformes et Comités :	16
8. Conclusion et perspectives.....	18

1. Introduction

L'année 2016 fut une année pleine de défis et de renouvellements pour la FCPPF !

Après un début d'année en équipe restreinte, plusieurs recrutements ont permis l'engagement de nouveaux et nouvelles permanent-e-s pour terminer en décembre avec six employé-e-s : une nouvelle coordinatrice, deux chargé-e-s en éducation permanente, une nouvelle fonction – celle de responsable des centres wallons, une assistante administrative et enfin, une assistante en graphisme.

2016, c'est aussi de nouveaux membres dans le conseil d'administration, une actualisation des statuts qui permettent la création d'un comité pluraliste, de nouveaux partenaires dans les champs de la promotion de la santé et de la santé mentale ainsi que l'érosion inévitable d'autres collaborations moins fructueuses.

Au programme de cette année :

- des questionnements autour de notre place de fédération en tant que service fédérateur des centres de planning familial ;
- un désir indiscutable de tisser des liens forts et pertinents entre notre mission d'éducation permanente et les enjeux politiques que soulèvent les thématiques de la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- un succès grandissant en termes de vente d'outils pédagogiques grâce à l'expansion du langage des émotions et de l'expression des besoins.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Pour le conseil d'administration et l'équipe de la FCPPF,

Joëlle Devolder
Présidente

Emilie Saey
Coordinatrice

2. Présentation de la FCPPF

❖ Les centres affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF Genvai
- CPF Jette
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Molenbeek Karreveld
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert Faculté d'Aimer

❖ Composition du Conseil d'administration

Joëlle Devolder, présidente ;
Patrick Binot, trésorier ;
Véronique Hoeylaerts ;
Catherine Lambotte ;
Catherine Buron ;
Marie-Thérèse Nicolas ;
Céline Ghislain ;
Christophe Dubois ;
France-Isabelle Debry.

❖ L'équipe (par ordre d'ancienneté)

Stéphanie André : En congé maladie jusqu'au 30 juin. Rupture de contrat de commun accord.

Leila Lowie : 0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanente et 0.25 ETP en soutien à la coordination. Leila part en congé-maladie à la mi-avril prolongé jusqu'au 31 décembre.

Manoë Jacquet : 0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanente ; 0.125 ETP en soutien à la coordination. A la mi-novembre, son temps de travail sera augmenté de 0.125 ETP en chargée de projets EP jusqu'au 31 décembre.

Emilie Saey : 0.65 ETP au poste de coordinatrice à partir d'avril 2016. Emilie passe en juillet à 0.9 ETP, en reprenant les 0.25 ETP de soutien à la coordination de Leila (toujours qui est en congé maladie). En mi-novembre, elle passe à temps plein jusqu'au 31 décembre.

Stéphanie Mortier : 0.5 ETP au poste de responsable des centres wallons d'avril à juin.

Mathias Mellaerts : 0.5 ETP au poste de chargé de projets en éducation permanente suite au congé maladie de Leila. Il est donc prolongé fin juin, début septembre puis début octobre. A la mi-novembre, Mathias augmente son temps de travail de 0.125 ETP en chargé de projets d'éducation permanente jusqu'à la fin décembre.

Anne Maitre : 0.5 ETP au poste de responsable des centres wallons à partir d'octobre. Elle augmente son temps de travail à un temps plein à la mi-novembre et ce, jusqu'au 31 décembre.

Marine Bernard : 0.5 ETP au poste de graphiste pour les projets d'éducation permanente de la mi-novembre à la mi-décembre.

Mirushe Cela : 0.5 ETP au poste d'assistante administrative en décembre.

❖ Stagiaires et bénévoles :

Pour répondre au travail administratif et logistique lié à la vente de ses outils pédagogiques, la FCPPF a accueilli trois stagiaires administratif-ve-s dans le cadre des conventions d'immersion professionnelle proposées par Actiris et Bruxelles Formation :

Djezika Bajrami de janvier à mars 2016 ;

Bryan Van Der Meiren d'avril à juin 2016 ;

Mirushe Cela de septembre à novembre 2016.

La FCPPF travaille également avec plusieurs bénévoles :

[Elisabeth Bachiri](#), qui s'occupe de la préparation des outils et des colis une matinée par semaine depuis février 2015.

[Mustapha El Yahyaoui](#), qui s'est occupé de la préparation des outils et autres tâches logistiques une matinée par semaine jusqu'au mois de juin.

[Claire L'Hermite](#), qui s'est chargée de la rédaction du catalogue outillthèque en mai et juin.

[Maréva Duval](#), qui s'est chargée de la rédaction du catalogue du centre de documentation en juin et juillet.

[Caroline Nsenda](#), qui a effectué des tâches diverses et variées pour la fédération d'août à octobre : relancer toutes les factures impayées, mise à jour du fichier contact, mise à jour du catalogue de vente des outils pédagogiques, manutention d'outils pédagogiques.

[Elsa Baumberger](#), qui s'est chargée de la rédaction du catalogue de l'outillthèque avec Jennifer à partir d'octobre.

[Jennifer Hobro](#), qui s'est chargée de la rédaction du catalogue de l'outillthèque avec Elsa à partir d'octobre.

[Véronique Van Assche](#), qui s'est chargée de la mise à jour du fichier contact à partir de novembre 2016.

[Sylvie Vranckx](#), qui a collaboré sur l'outil « féminisation » pour la FCPPF à partir de novembre 2016.

[Cécile Beckand](#), qui a mis ses compétences d'illustratrice au service de la fcppf pour l'outil « féminisation » à partir de décembre 2016.

3. Coordination interne

❖ **Partenariat avec la Ligue des Familles**

La FCPPF est toujours aussi proche de la Ligue des Familles à laquelle elle loue ses bureaux ainsi que certains services spécifiques (comptabilité, RH, nettoyage, etc.) qui sont inscrits dans une convention de partenariat. Patrick Binot, directeur de la Ligue des Familles, a d'ailleurs intégré le CA au mois de décembre 2016 en tant que trésorier.

❖ **Rapprochement de Blé en Herbe**

Le CPF Blé en Herbe à Namur a contacté la FCPPF pour intégrer la fédération. Les présentations se sont donc déroulées en deux temps : tout d'abord, une rencontre-échange entre le CA de Blé en herbe avec la FCPPF et ensuite, à l'AG du mois d'août, où le Blé en Herbe est venu avec toute son équipe. Elles ont décidé de terminer l'année 2016 auprès de la FCPC et d'intégrer la FCPPF en 2017.

❖ **Siège à Namur & subsidie APE**

Depuis le mois de mai 2015, un siège s'est ouvert à Mundo Namur dans le but de pouvoir offrir un service de proximité aux centres wallons, majoritairement représentés à la FCPPF. Même s'il n'est pas exploité à l'heure actuelle, le siège à Namur est très pratique car il permet de louer des salles de réunions pour l'AG et les réunions de coordination wallonnes, ainsi que de pouvoir rencontrer les centres qui le souhaitent sans qu'ils ne doivent se déplacer à Bruxelles.

❖ **Statuts et moniteur**

Le travail sur les statuts qui avait été entamé par Stéphanie André a été repris par Emilie Saey, Joëlle Devolder et Catherine Buron. Une ébauche des statuts modifiés fut présentée à l'AG du mois d'août où les membres ont eu l'occasion de proposer quelques modifications. Le texte définitif fut approuvé en décembre 2016 lors d'une AG extraordinaire.

Les nouveaux statuts prévoient la création d'un comité pluraliste afin que les permanent-e-s de la FCPPF et ses représentant-e-s puissent prendre une position éclairée et partagée sur différents sujets de société. Les nouveaux statuts prévoient également que le CA soit composé de cinq membres au minimum, dont un-e coordinateur-trice d'un CPF bruxellois et d'un CPF wallon.

❖ **Site FCPPF**

Une remise à jour du site internet de la FCPPF, vitrine de l'ASBL, a été votée à l'AG de décembre 2016. La construction d'un nouveau site Internet commencera en début 2017 avec l'ASBL Média Animation.

Il y a également le désir de mettre les ressources du centre de documentation et de l'outilthèque en ligne, via le logiciel de gestion de bibliothèque (PMB). Pour l'encodage et l'organisation physique du centre de documentation, l'équipe envisage de travailler en 2017 avec un stagiaire bibliothécaire documentaliste. L'équipe avait déjà rencontré deux stagiaires bibliothécaire en 2016 mais la collaboration ne s'est finalement pas concrétisée.

4. Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3.1. Comme chaque année, la qualité et le soin accordé à l'élaboration des sept productions (outils pédagogiques ou services) de la FCPPF sont restés une priorité.

❖ Les productions réalisées en 2016

1. Centre de documentation

Notre centre de documentation est composé de deux parties : une outilhèque et une bibliothèque. Le centre de documentation s'adresse à toute personne en questionnement à la recherche d'informations ou d'outils pédagogiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Si parents et jeunes passent sporadiquement notre porte, notre public-cible concentre plus spécifiquement des professionnel-le-s du secteur associatif ainsi que de l'enseignement. Nous accueillons régulièrement des étudiant-e-s en quête d'informations autour du planning familial (histoire, enjeux politiques, problématiques éthiques ou de santé).

2. La bannière à l'occasion des 20 ans du centre Faculté d'Aimer

Ce service est né d'une demande du centre de planning familial « Faculté d'Aimer ». A l'occasion de leurs 20 ans, les membres de ce planning souhaitent réaliser une bannière qui retrace son histoire au sein de la plus grande Histoire des centres de planning familial et des droits sexuels et reproductifs. **Ce service propose donc aux centres de leur fournir un outil de type carte de visite personnalisée qui leur permettent de :**

- Fournir au centre un support de type carte de visite qui leur permette de communiquer leurs missions à leurs bénéficiaires.
- Mettre en lumière les processus historiques de réflexions et de luttes dans lesquels s'inscrivent les centres de planning.
- Rappeler et valoriser les luttes qui ont permis la reconnaissance et l'accès aux droits sexuels et reproductifs.



3. Le sondage : le centre de planning familial d'hier, d'aujourd'hui et de demain ?

Lors d'une rencontre avec les coordinateurs-trices des centres bruxellois s'est posée la question des valeurs actuelles qui forment un dénominateur commun dans les centres de planning familial : *sont-elles les mêmes aujourd'hui qu'il y a 40 ans ? Que voulons-nous défendre pour le centre de planning familial de demain ? Il y a une nette impression de perte de valeurs dans leur chef. Cela reflète-t-il la réalité ? Ou sont-elles tout simplement différentes aujourd'hui ? Comment faire pour revenir aux valeurs militantes propres au secteur du planning familial sur lequel il s'est construit ? Est-ce possible ?*

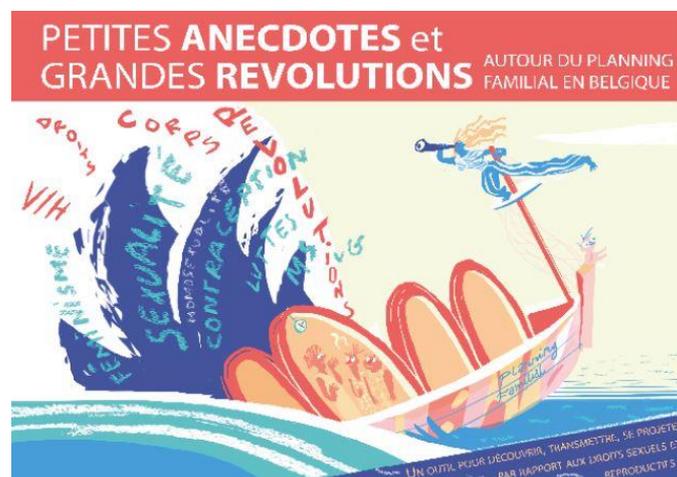
Dans une perspective d'éducation permanente, il semblait incontournable d'interpeler autour de tous ces enjeux (remise en question des droits sexuels et reproductifs, affaiblissement de l'engagement citoyen, réduction des budgets alloués au secteur du social et de la santé, etc.) afin d'actualiser le projet du planning familial au contexte sociopolitique contemporain.

Les permanent-e-s ont donc organisé une matinée de réflexion avec les autrices Valérie Piette et Fabienne Bloc de l'ouvrage « Jouissez Sans entraves ». S'en est suivi un sondage créé par les permanent-e-s et envoyé à tous les travailleurs-euses de centres pour influencer cette réflexion dans les équipes.

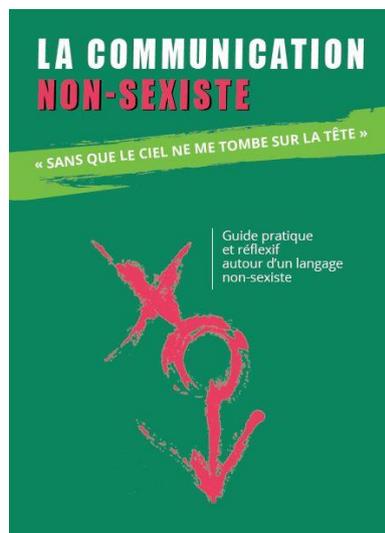
4. Petites anecdotes et grandes révolutions.

Cet outil pédagogique, comprenant une ligne du temps et carnet pédagogique, s'inscrit dans le prolongement du service *Bannière* décrit ci-dessus. En effet, les retours de *Faculté d'aimer* (quant à ce service) mettaient en évidence la nécessité pour les personnes qui utiliseraient cette bannière, d'avoir à leur portée davantage d'informations autour des dates mentionnées ainsi que des pistes d'utilisation qui augmentent l'interactivité de la ligne du temps.

D'autre part, nous estimons être dans un période de grandes remises en question des droits sexuels et reproductifs en Belgique, mais également dans d'autres endroits du monde. Ce contexte rappelle la nécessité d'effectuer un travail de transmission quant à certains éléments de notre Histoire, notamment vers des publics indirectement concernés par le planning familial. Cet outil est donc une opportunité de diffuser les enjeux du planning familial au-delà de ses murs (dans les écoles, le secteur d'aide à la jeunesse, etc.)



5. Guide pratique et réflexion autour d'un langage non-sexiste



Malgré les législations favorables à une plus large visibilité des femmes dans le langage et les nombreux guides publiés en la matière, nous nous sommes rendu-e-s compte qu'un travail de féminisation ou de neutralisation systématique était nécessaire au sein de notre Fédération. En effet, notre sensibilité aux stéréotypes sexistes ne nous prémunit pas face aux difficultés de systématiser cette pratique dans l'ensemble de nos communications et publications. Lancer une institution dans les subtilités de la féminisation ou de la neutralisation nécessite que l'ensemble de l'équipe joue le jeu et s'accorde sur des règles communes. Nous sommes parti-e-s du principe que si cette réalité était toujours vraie pour nous, elle pouvait encore l'être pour d'autres.

Ce guide est destiné à toute personne, professionnelle ou non, qui désire adapter sa manière de communiquer peu importe son secteur d'activités. Il peut être utile à des personnes dans le cadre de l'expression orale : entretiens individuels, cours, animations, formations, conférences, colloques, etc. Il offre également de nombreuses stratégies à l'écrit pour des institutions produisant des livres, études, analyses, outils pédagogiques, communiqués de presse, statuts d'ASBL, etc. de même qu'en ce qui concerne les formats électronique : tels que sites Web, réseaux sociaux, etc.

6. La ligne du temps dans un atelier intergénérationnel

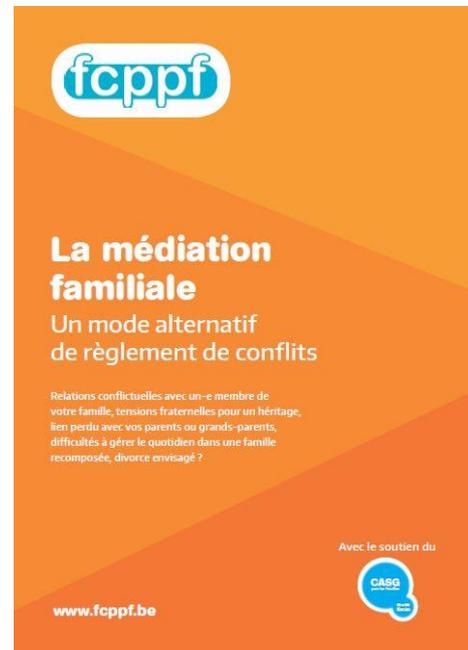
La ligne du temps est un support couramment utilisé dans le cadre d'entretiens individuels à portée thérapeutique. Cependant, son usage n'est pas rependu dans le cadre d'ateliers collectifs. Pourtant, elle s'avère un support d'animation très intéressant à expérimenter dans le cadre d'ateliers intergénérationnels, où la différence d'âge, les cycles de vie et de l'histoire individuel sont justement la source de richesse et d'échanges entre les personnes. Cet outil est dirigé à un public adulte dans le cadre d'ateliers intergénérationnels. De par sa dimension créative, il est utilisable par des animateurs-trices travaillant avec des collectifs peu alphabétisés ou qui ne parlent pas la même langue.



7. Brochure sur la médiation familiale.

Depuis 2014, les centres de planning familial wallons ne sont plus autorisés à réaliser de la médiation familiale dans le cadre de leur agrément CPF. Si nous déplorons cette situation, nous ne pouvons que constater les impasses à agir politiquement et efficacement sur cette décision de la Région wallonne.

Néanmoins, il nous semblait pertinent de réaliser une brochure qui explique, synthétise et diffuse plus largement les principes de la médiation familiale. En effet, bien que reconnue juridiquement, la médiation familiale est souvent méconnue du grand public. Cette brochure se veut un inventaire complet des différentes procédures qui existent, des démarches à suivre, du coût de celles-ci, des aides financières possibles ainsi que des sites Web de référence.



Pour plus de détails sur ces productions, veuillez consulter notre rapport d'activités EP 2016 qui sera disponible fin juin 2017.

❖ **Soutien pédagogique**

Au-delà des formations généralement proposées sur base des besoins et/ou demandes des centres, nous réorientons systématiquement les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre vers les organismes compétentes. En ce sens, la fédération est un carrefour d'informations quant aux pratiques et offres de services en lien avec l'EVRAS et les pratiques des CPF.

Hypersexualisation et EVRAS au CFFB

La commission « violences » du Conseil francophone des femmes de Belgique (CFFB) a invité la FCPPF à présenter et expérimenter leurs outils pédagogiques autour de l'hypersexualisation (Brochure – Des femmes et des hommes dans l'univers de l'hypersexualisation et le manuel d'anti-coloriage du même intitulé, finalisés en 2014). Un PPT autour de la question « *Quelle place pour les questions de Genre, de violences, de sexisme et d'hypersexualisation en EVRAS?* » a également été présenté et suivi d'un échange avec la commission. Cette rencontre s'est déroulée le 20 janvier.

Tarzan et Jane, Blanche-neige et son prince charmant ; des rôles prêts à porter, prêts à penser ?

Suite à la rencontre avec le CFFB, une des membres de la commission a proposé à la FCPPF d'intervenir lors d'une journée à destination des travailleurs-euses de la commune de Saint-Josse (12 février). Cette journée portait sur les stéréotypes de genre diffusés dans les médias, ainsi qu'autour du phénomène des Lover Boy.

**TARZAN ET JANE,
BLANCHE-NEIGE ET SON PRINCE...
DES RÔLES PRÊTS-À-PORTER,
PRÊTS-À-PENSER ?**

**Vendredi 12 février 2016
9h15 à 14h30**

Bibliothèque communale de Saint-Josse
Rue de la limite, 2 - 1210 - Saint-Josse

Présentation de l'outil pédagogique « Là-bas d'ici »

Le 18 mars, la FCPPF a organisé une matinée de présentation de l'outil pédagogique « Là-bas d'ici », finalisé en 2015. 18 personnes ont participé à la matinée, issues de secteurs variés (Médecins du monde, centre de prévention des violences, CLPS, AMO, enseignante, psychologue). La matinée est trop vite ; les participantes avaient soif d'en apprendre davantage sur cet outil et d'aller plus en profondeur.

Journée d'été : Présentation d'outils pédagogiques

Une journée de présentation des outils pédagogiques a été organisée le 30 août 2016 et a compté 40 inscrits dans 4 ateliers différents. Lors de cette journée, qui a remporté un franc succès, pas moins de 8 outils ont été présentés aux participants à travers 4 modules : Le langage des émotions et l'expression des besoins, l'intimité en images, de toi à moi et au-delà, l'intimité : 20 fiches thématiques, la brochure sur l'hyper sexualisation, le manuel d'anti coloriage et la contraception, un jeu pour les grands.

Les inscriptions se sont clôturées si vite après l'annonce de cette journée que la FCPPF a dû créer une liste d'attente. Malheureusement, le temps manquant, il n'a pas été possible d'organiser une deuxième journée de présentation des outils pédagogiques. Cet engouement démontre toutefois la qualité des outils pédagogiques créés par la FCPPF et l'enthousiasme des personnes qui utilisent ses outils.

Formation sur le secret professionnel partagé

Le 21 avril, la FCPPF et la FLCPF co-organisent une formation d'une journée autour du secret professionnel partagé. La forte informatisation des données de santé, notamment en CPF, soulève en effet de nombreuses interrogations chez des intervenant-e-s sociaux-ales. Le secret professionnel partagé s'il est balisé juridiquement reste une notion mouvante en fonction de l'actualité, qui doit sans cesse être interrogée et remise à plat au sein des équipes. La formation accueille 16 participant-e-s issues des secteurs suivants : CPF, MM, PSE, ONE/PMS. Suite à cette formation sont toujours disponibles le compte-rendu, le syllabus des intervenant-e-s (au sein de notre bibliothèque) ainsi que notre triptyque *Secret professionnel partagé*.

Ateliers de découverte et d'échanges

Le 13 décembre 2016, deux ateliers de découverte autour des outils Langage des émotions et Expression des besoins a été organisé à la FCPPF. La journée s'est déclinée en deux parties : une matinée à destination des travailleurs-euses du secteur psycho-social (13 participant-e-s) et une après-midi à destination des médiateurs-trices uniquement (24 participantes). Ces ateliers visaient spécifiquement les bonnes pratiques qui peuvent être mises en place à partir de ses jeux dans le cadre de la gestion de conflits.

❖ Événements externes de présentation et/ou vente d'outils pédagogiques

« Foire du livre ». Vente d'outils pédagogiques à Tour et Taxi du 18 au 22 février 2016.

« Salon des possibles ». Présentation et vente d'outils pédagogiques lors du salon du handicap le mardi 8 mars 2016 à Uccle.

« Médiation Week ». Semaine de la médiation organisée par la Commission fédérale de Médiation du 17 au 21 octobre. Présentation des outils Langage des émotions et Expression des besoins lors d'un atelier sur la médiation familiale le mercredi 19 octobre et tenue d'un stand sur le temps du midi le mercredi 19 et jeudi 20 octobre.

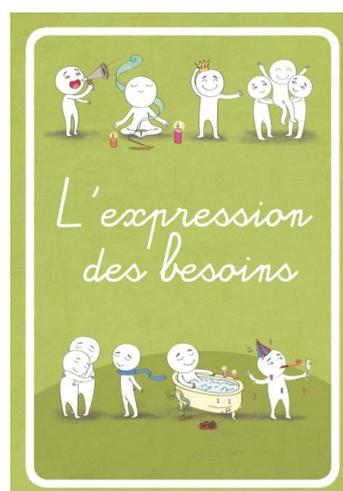
« Salon EVRAS ». Salon à destination des professionnel-le-s de l'EVRAS à tour et taxi le 24 et 25 novembre 2016 - Bruxelles. Tenue d'un stand de vente des outils pédagogiques de la fédération. Christophe Dubois, membres du CA, a participé à une table ronde.

❖ Le langage des émotions et l'expression des besoins

Suite au succès fulgurant de l'outil pédagogique « Le langage des émotions » et les nombreuses demandes à la FCPPF d'imaginer un outil similaire sur les besoins qui viendrait compléter les émotions, la FCPPF a créé l'Expression des besoins, un outil-support pour l'identification, l'expression et la réflexion sur la thématique des besoins.

En 2016, la FCPPF a vendu **2936 « Langage des émotions »** et **1749 « Expression des besoins »**. La FCPPF travaille avec une dizaine de librairies partenaires en Belgique et vend les outils en Belgique, France, Suisse, Québec et parfois même en Espagne, Italie, Australie, etc.

La FCPPF continue par ailleurs de vendre tous les outils produits au cours des années précédentes.



Pour plus de détails sur nos outils, veuillez consulter notre catalogue d'outils pédagogique qui sera disponible sur notre nouveau site internet en 2017. Sinon, vous pouvez nous le demander via info@fcppf.be

5. Défense politique

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs.

❖ Spécificité fédérale

Santé mentale : Loi du cabinet Maggie de Block sur la psychothérapie

En juin 2016, la FCPPF a été interpellée concernant le projet de loi de Maggie de Block sur la suppression de la profession de psychothérapeute et enfermant cette pratique à un acte pouvant être posée par un médecin ou psychologue (ou autre métier LEPSS, sous la surveillance d'un médecin ou d'un psychologue). La FCPPF, avec l'aide de Christophe Dubois, a réuni plusieurs acteurs des fédérations bruxelloises et wallonnes pour tenter de contrer l'adoption de ce projet de loi. La loi est tout de même passée mais le secteur ambulatoire s'est mobilisé et a mandaté le Cabinet Uyttendaele en vue de saisir la Cour constitutionnelle et annuler certains articles de la loi qui posent problème. Le dossier a été déposé à la Cour constitutionnelle en décembre 2016.

❖ Spécificités bruxelloises

Intercentres et partenariat avec la FLCPF

En 2016, les réunions Intercentres des centres laïcs au cours desquelles la fédération pluraliste et ses centres affiliés bruxellois étaient invités ont été des moments de tensions. Après avoir tenté de faire un accompagnement avec Jean-Philippe Dor, il a finalement été décidé que chaque fédération continuerait ses réunions avec ses centres affiliés. Des réunions de fond communes entre laïcs et pluralistes concernant le secteur seront envisagées en 2017.

Réunions de coordination pluralistes

Comme expliqué ci-dessus, les Intercentres communs entre la FLCPF et la FCPPF ont été suspendus au moins de juin 2016. Les centres pluralistes bruxellois ont continué les réunions entre eux dans les locaux de la FCPPF. Ces réunions ont lieu tous les deux mois. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : depuis les nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres.

Comité d'Accompagnement EVRAS

La FCPPF fait partie du Comité d'Accompagnement EVRAS avec la FLCPF, le cabinet Fremault et l'administration COCOF. Depuis 2015, la FLCPF a pris en charge la gestion administrative de ce subsidie : c'est donc la FLCPF qui reçoit l'enveloppe et la distribue aux centres. Au fil des années, l'enveloppe est passée de 300.000 euros à 400.000 euros, puis à 500.000 pour l'appel à projet 2017-2018. La FCPPF et la FLCPF ont ensemble procédé à l'attribution des enveloppes de l'appel à projet 2016-2017 selon les mêmes méthodes de calcul pour tous les centres. A côté du travail de recueil de données quantitatives via JADE, des réflexions continues ont lieu quant à la manière de pouvoir valoriser davantage l'aspect qualitatif de l'EVRAS (conditions de travail précaire, essoufflement du travail, critères de sélection des projets, méthodologie de travail valorisée, public-cible, etc.).

Conseil consultatif bruxellois

Emilie a fait la demande pour intégrer le Conseil Consultatif ambulatoire bruxellois dans le courant de l'année 2016 et prendre la place de Stéphanie André en tant que membre suppléante. Les arrêtés qui concernent la nomination des membres ont lieu tous les six mois : Emilie a eu la réponse positive quant au remplacement de Stéphanie André au mois de décembre.

❖ Spécificités wallonnes

Réunion des coordinateurs wallons

Les coordinateurs-trices wallon-e-s se réunissent tous les trois mois à Namur. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : depuis les nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres.

Evaluation du décret wallon

Le nouveau décret wallon prévoit une évaluation du décret deux ans après sa mise en application. La FLCPPF a mis sur pied un groupe de travail en vue d'évaluer le décret. Dans cette mouvance, la FCPPF a également réalisé ce travail au cours d'une réunion de coordination. Les FPS ont aussi consulté leurs centres à ce niveau. Une réunion entre fédérations est prévue en 2017 pour mettre toutes ces réflexions en commun.

Procédure concernant la pilule du lendemain

Suite à une réunion de coordination, il a été décidé que la FCPPF rassemble les pratiques des centres concernant la distribution à l'accueil de la pilule du lendemain et constitue une certaine procédure avec des questions à poser aux femmes qui se présentent aux centres en vue d'avoir une pilule du lendemain.

Changements à l'administration wallonne

Le 1^{er} janvier 2016, un nouvel organe a vu le jour : l'AVIQ ou Agence pour une vie de qualité. Elle regroupe trois matières : le bien-être et la santé, le handicap et la famille (réduite aux allocations familiales). Emilie Saey a rencontré Jean-Marie Schieres en septembre 2016. Anne a suivi de près toutes les modifications induites par l'AVIQ. Il est en effet important pour la FCPPF d'avoir un regard sur le futur fonctionnement de ce nouvel organisme

Les centres de planning font désormais partie de la Promotion de la santé, prévention et surveillance des maladies dont les référents sont : Laurence NICK, Jean-Charles Hauptmann et Stéphanie Wiard.

Médiation familiale

L'évaluation du décret arrivant dans les deux ans après celui-ci et Marie Paul Henry du centre Inforfemmes de Liège nous ayant interpellé sur le sujet, la FCPPF a voulu saisir l'occasion pour relancer la défense politique sur la médiation familiale en centre de planning wallon. Un groupe de travail s'est constitué avec Marie-Noëlle De Decker du CASG, Hélène Van den Steen de l'UBMP ainsi que France-Isabelle Debry du centre Infor-Famille Liège.

6. Soutien aux centres

Tout au long de l'année, les permanent-e-s de la FCPPF s'attèlent à répondre aux mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets depuis les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, incohérence avec l'inspection) en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres.

❖ Soutien logistique

Préservatifs et tests de grossesse

La FCPPF a écoulé son stock de pilules du lendemain. Elle a aussi effectué un achat groupé de test de grossesses, disponibles sur simple demande par mail.

Winbooks

La FCPPF chapeaute le paiement annuel Winbooks des comptes de dix centres affiliés.

Alternative au logiciel Jade

La FCPPF a organisé une matinée de présentation le 13 octobre sur un logiciel alternatif à celui proposé par la FLCPF qu'un membre de la fédération pluraliste a mis sur pied, Roland Piette.

❖ Site web

Le site internet Loveattitude

La FCPPF, au même titre que les autres promoteurs et en collaboration avec ces derniers, assure le suivi de la gestion du site dont Olivia Hairson, hébergée actuellement à la FLCPF, est la gestionnaire.

Le site internet evras.be

Le site internet evras.be est en ligne depuis novembre 2016, date qui corrobore avec le Salon EVRAS organisé par la FLCPF. Ce site est le résultat d'un partenariat avec la FLCPF et Sidasos. La FCPPF a participé aux réunions qui concernaient la « structure » du site internet, charte graphique, etc.

7. Relations avec le secteur non-marchand

En tant que Fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-e-s : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la sexualité et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Etre présent-e-s au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global dans lequel nous baignons. Cela nous permet d'être à jour par rapport à ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le mille-feuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

Les invitations à intégrer des plateformes sont cependant nombreuses. Il est impossible de répondre à toutes, d'autant plus que le bon fonctionnement d'une plateforme nécessite du temps et de l'investissement que nous n'avons pas. En 2016, étant donné la construction de la nouvelle équipe, la FCPPF n'a pas pu assurer cette mission de représentatif comme elle l'aurait voulu.

❖ Relations avec les autres fédérations de centres de planning familial

Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

La FCPPF a travaillé de manière étroite avec la FLCPF lors de la première moitié de l'année 2016 autour de divers sujets et projets : Intercentres, Généralisation de l'EVRAS, Salon EVRAS, Evras.be. Les deux fédérations se sont distancées lors de la deuxième moitié d'année mais continuent de travailler ensemble dans certains domaines : Comité d'Accompagnement EVRAS, Plateforme EVRAS, Loveattitude, loi contre la psychothérapie.

Fédération des Centres de Planning et de Consultations

La FCPPF a rencontré le secrétaire général de la FCPF au mois de juillet. Les deux fédérations ont travaillé ensemble sur la loi contre la psychothérapie.

Fédération des Femmes Prévoyantes Socialistes

Il n'y a pas eu de contacts avec cette fédération au cours de l'année 2016.

❖ Représentation de la FCPPF au sein de Plateformes et Comités :

FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé

La FCPPF fait partie du CA de la FASS qui a lieu tous les 2/3 mois à Bruxelles ou Namur. La FCPPF y partage les dernières nouvelles du secteur avec les autres fédérations présentes dont notamment les dernières actualités concernant la CP 332, commission paritaire des CPF.

Abortion Right

Depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme pour le droit à l'avortement en Europe et dans le monde. Leïla était mandatée pour participer à ces réunions. Emilie reprendra ce rôle en 2017.

Comité pilotage centre de ressources handicap

Joëlle Devolder représente la FCPPF aux réunions du Comité « Sexualité et Handicap » qui se déroulent à la FLCPF.

Coordination sociale d'Ixelles

La FCPPF fait partie depuis 2014 de la coordination sociale d'Ixelles où sont échangées diverses informations concernant tant les associations du quartier que certains points d'actualité. Faute de temps, nous assistons rarement aux réunions mais l'équipe reste tout de même en contact avec le réseau.

Concertation et Plateforme EVRAS

Au niveau de l'EVRAS, deux initiatives proches se chevauchent :

- La concertation EVRAS menée par le Point d'appui EVRAS de Bruxelles – le CBPS. Les acteurs de deuxième ligne comme les fédérations ne sont pas invités à ce type d'initiative.
- La Plateforme EVRAS : composée des 4 fédérations et d'autres acteurs représentatifs de l'EVRAS à Bruxelles, cette plateforme est censée être un comité d'accompagnement à la généralisation de l'EVRAS et notamment un pont avec les pouvoirs politiques. Manoë est la relai entre les pouvoirs politiques et la Plateforme.

8. Conclusion et perspectives

Tout au long des mois, la nouvelle équipe de la FCPPF a appris à travailler ensemble, dans la complexité du monde non-marchand et du secteur des centres de planning familial en Belgique francophone. A la fin 2016, la FCPPF était stable avec une coordinatrice, deux chargé-e-s d'éducation permanente et une responsable des centres wallons.

Cette jeune équipe, pleine d'optimisme et de projets, appréhende 2017 avec sérénité et avec un objectif bien précis : faire des ponts entre la mission d'éducation permanente de la fédération et sa mission de défense politique.